EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Gérard BOHNER à Cyril CINEUX, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Jean-Christophe CERVANTES demande au nom du Groupe Communiste et Républicain –Front de Gauche une suspension de séance pour recevoir les manifestants. M. le Maire accède à cette demande et propose de recevoir une délégation de 5 à 6 personnes avec les présidents de groupe de la majorité et le président du Groupe Front de Gauche Place au Peuple. Monsieur le Maire suspend celle-ci à 18h10.
Mesdames Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Valérie BERNARD, Messieurs Jean-Luc BLANC, Abdelmajid MELLOUKI, Philippe BOHELAY, Jean-Pierre BRENAS arrivent pendant l'interruption de séance.
M. le Maire reprend la séance à 19h35 après avoir vérifié que le quorum est atteint et constate que Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, élus du Groupe Rassemblement de la Droite et du Centre ont quitté la séance pendant l'interruption de séance (fin des pouvoirs).
M. Nicolas BONNET arrive pendant la présentation commune aux 8 premières questions (fin du pouvoir donné à Mme Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°11).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°11.

M. Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Florent NARANJO arrive avant le vote de la question n°16 (fin du pouvoir donné à M. Guillaume VIMONT).
Mme Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°19 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.

Rapport N° 20

AVANCEMENT DU PROJET ÉDUCATIF DE LA VILLE - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Madame Cécile AUDET

En juin 2015, le Conseil municipal a adopté le Projet éducatif de la Ville (PEV). Ce projet éducatif a été élaboré en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : enfants, parents d'élèves, enseignants, directeurs d'école, associations, intervenants, professionnels et agents municipaux.

Plus de 1 500 Clermontois ont participé aux « Rendez-vous du PEV », ces conférences territoriales offrant un temps d'échanges et de partage d'idées entre les différents acteurs éducatifs, dont nous avons pu découvrir les résultats lors de la Journée de l'Enfance, le 11 avril 2015 à la Maison des Sports.

Lors de cette concertation, les enfants n'ont pas été oubliés, et leurs paroles recueillies par les animateurs ont été d'une grande richesse. Cette concertation va permettre la mise en place, dès la rentrée 2015, dans toutes les écoles ou de façon expérimentale dans certaines, des pistes d'action retenues. Ces propositions ont été formulées directement par les Clermontois, par les agents et surtout par les enfants eux-mêmes.

Cette concertation a permis de définir des objectifs opérationnels et des actions nécessaires autour de cinq enjeux repérés :

- Assurer le bien-être des enfants ;
- Garantir la réussite scolaire et éducative ;
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de l'ouverture à l'autre ;
- Démocratiser l'accès à la culture et aux sports ;
- Rassembler la communauté éducative autour des besoins des enfants

Monsieur le Maire s'était engagé à produire une information annuelle du Conseil municipal quant à l'avancement de ce projet.

A ce jour, le taux de réalisation du projet s'élève à 42 %. Onze actions regroupées ont été mises en œuvre totalement et dix autres actions ont été engagées. Le tableau de bord détaillé est présenté en annexe.

Plusieurs nouveautés notables mises en place en septembre 2015 peuvent être mises en lumière.

Vendredi Découverte. Comme cela a été demandé lors de la concertation du PEV, le vendredi en élémentaire est devenu un jour sans étude surveillée. Les enfants ont désormais deux heures pour participer à des activités plus riches, dans le cadre de cycles pédagogiques cohérents, dans l'école ou en dehors, avec un objectif de découverte du monde : sport, culture, citoyenneté, environnement, par exemple. L'augmentation notable des effectifs présents et le retour des enfants sont un indicateur de réussite de ce nouveau service.

Adaptation des activités aux rythmes de l'enfant. La récréation et le temps de goûter ont été rallongés, le soir de 16 heures à 16 heures 30. Les activités libres ont été privilégiées sur le temps de restauration scolaire, mais un lieu calme a été mis en place pour les enfants qui le souhaitent. En maternelle, des activités douces ont été développées le soir.

Pass' Culture. La culture pour tous les enfants a également été une priorité. Depuis cette année scolaire et désormais chaque année, les petits Clermontois se voient remettre un Pass' leur offrant la gratuité des musées de la Ville et permettant également à quatre proches de les y accompagner. Les enfants peuvent ainsi devenir les premiers médiateurs culturels dans leur famille. Au 1er mai 2016, le Pass' Culture a été utilisé par 1 129 enfants, accompagnés par 2 091 parents et fratrie.

Cycles d'activité les mercredis après-midi. Dans le souci de diversifier les activités proposées aux enfants et de renforcer les rencontres entre les enfants de l'ensemble des quartiers de la Ville, des cycles d'activités ont été proposés dans les accueils de loisirs : ateliers environnementaux, culture scientifique, ski alpin proposé au buron municipal de Super Besse, courts métrages, etc…

Thématisation des accueils de vacances. Durant les vacances, la Ville a mis en place des thématiques sur l'ensemble des centres de loisirs, maternels et élémentaires : désormais, les enfants peuvent choisir soit de se rendre dans le centre le plus proche de chez eux, soit dans celui qui propose la thématique qui l'intéresse le plus. Les thèmes traités ont été, par exemple, les états généraux de la culture, la photographie, le journalisme, le cirque, la citoyenneté, les enquêtes policières, l'écologie, les télé-crochets, etc…

Diversification de l'offre sur les petites vacances. A toutes les périodes de vacances, sauf à Noël, le centre de loisirs de Theix a été ouvert aux enfants, y compris aux maternelles. Des séjours nouveaux ont été développés pour les enfants, à Super Besse aux vacances d'automne et Ker Netra aux vacances de printemps. Un nouvel accueil de loisirs à dominance multi-sportive sera organisé, en juillet, sur le site des Cézeaux.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de prendre acte de cette présente information.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 juin 2016

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de l'éducation,
de l'enfance et de la petite enfance

Cécile AUDET

Tableau de bord (PEV : 1er enjeu)

Suivi des actions du PEV

1er enjeu : Assurer le bien-être des enfants : 26 actions							
Plan de déroulement du PEV			Suivi de la réalisation		Évaluation		
Objectifs	N° de la fiche action	Actions à mettre en place	Dés à présent- rentrée 2016- rentrée 2017	Activités - actions ou projets réalisés	Etat d'avancement sur les écoles (en %)	Indicateurs	Piste d'évolution
1.1Mieux équilibrer les temps de l'enfant	1	**Élargir le temps du goûter**			100%		
	2	Veiller au respect des horaires par les différents intervenants	Dés à présent	Vérification par mail auprès des RAL après chaque cycle + visite sur les écoles	100%		
1.2 Developper des temps calmes ou de libre choix des activités en s'adaptant a l'âge des enfants	4	Organiser des périodes d'activités calmes sur la journée	Dés à présent	Réunion d'information auprès des RAL- 1 journée formation- Fiche action spécfique en lien avec le projet péda	0,0		
	5	Apprendre aux enfants à se détendre et favoriser les moments de relaxation	Dés à présent	Recenser ce qui se fait sur chaque école - Formation des animateurs (1 par école)- Mise en place d'une activité ou un « coin » relaxation sur la PM	0,0		
	6	Prévoir des séquences péda durant lesquelles l'enfant peut choisir son activité	Dés à présent	Fiche projet à réaliser avec le Gestionnaire (idem fiche action 4-5-6)	0,0		
	9	Privilégier l'utilisation des locaux adaptés aux 3/6 ans au moment de l'école de la récré du matin	Dés à présent	Idem fiche action 9 – 10 – 11	77%		
	10	Mobiliser au mieux les locaux des écoles pour les temps périscolaires	Dés à présent	Idem fiche action 9 – 10 – 11	77%		
	11	Mettre à disposition les BCD pour les temps calmes	Dés à présent	Idem fiche action 9 – 10 – 11	77%		
	13	Continuer l'effort visant à stabiliser les équipes d'animation	Dés à présent	Mise en place de contrat -	89%		
1.4 Renforcer les conditions d'hygiènes, de sécurité et de protection des enfants	14	Réaliser un état des lieux des conditions de sécurité routière aux abords des écoles et traiter les points noirs	Dés à présent	A définir avec le chef de projet	0,0		
1.5 Améliorer les conditions de prise de repas et du goûter	20	Décorer la salle de restauration scolaire avec les enfants en tenant compte des contraintes sanitaires (systématiser la décoration pour le repas à thème)	Dés à présent	Même projet action 20-21-22	85%		
	21	Étudier la possibilité de donner plus d'autonomie aux enfants, notamment aux plus grands, lors du repas, et proposer davantage de repas à thèmes	Dés à présent	Même projet action 20-21-22	100%		
	22	Réaliser avec les enfants une charte de bonne conduite à table pour que le repas se passe dans de bonnes conditions	Dés à présent	Même projet action 20-21-22	Non mesurable école par école		

Tableau de bord (PEV : 2ème enjeu)

Suivi des actions du PEV

2ème enjeu : Garantir la réussite scolaire et éducative : 9 actions

Plan de déroulement du PEV				Suivi de la réalisation			Évaluation		
	Objectifs	N° de la fiche action	Actions à mettre en place	Dés à présent- rentrée 2016- rentrée 2017	Activités ou actions réalisées	Cadre logique initial	État d'avancement sur les écoles (en%)	Indicateurs	Piste d'évolution
	2.1 Améliorer les conditions de mises en œuvre des études surveillées	1	2.1.1 Former les intervenants au maintien d'une classe calme durant le temps d'études	Dés à présent	Journée de Formation et d'information. Se rapprocher de l'ESP		100,0%		
		2	2.1.2 Prévoir pour le temps d'études surveillées des activités calmes pour les enfants ayant terminé leurs leçon, avec des bénévoles	Dés à présent	Proposition d'une convention afin de permettre le travail avec les bénévoles + formation prévue dés le mois de juin avec l'ESPE		50,0%		
		3	2.1.3 Organiser les études surveillées sur 3 jours en réservant le vendredi au SMAP				100,0%		
		4	2.1.4 Faire intervenir des bénévoles pour les activités calmes sur les temps d'études surveillées (idem action 2)	Dés à présent	Proposition d'une convention afin de permettre le travail avec les bénévoles		50,0%		
		9	2.3.2 Développer les outils de liaison avec les parents	Dés à présent	Mise ne place d'un cahier de liaison auprès de chaque enfant inscrits sur le périscolaire		0,0%		

Tableau de bord (PEV : 3ème enjeu)

Suivi des actions du PEV

3ème enjeu : Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de l'ouverture à l'autre : 17 actions								
Plan de déroulement du PEV			Suivi de la réalisation			Évaluation		
Objectifs	N° de la fiche action	Actions à mettre en place	Dés à présent- rentrée 2016- rentrée 2017	Activités ou actions réalisés	Respect du cadre logique initial (Oui ou non)	Etat d'avancement	Indicateurs	Piste d'évolution
3.1 Faire des enfants des acteurs de leur quotidien à l'école	1	Prévoir des temps de pause lors de la PM ou lors du SMAP où l'enfant peut choisir son activité : temps calme, temps libre ou temps encadré	Dés à présent	A définir avec le chef de projet (se rapprocher de l'UFCV)		77,4%		
	2	Favoriser l'entraide entre les enfants lors des études surveillées	Dés à présent			50,0%		
3.3 Favoriser le vivre ensemble et renforcer la mixité sociale	6	Permettre la découverte de l'autre et valoriser la diversité culturelle : découvrir les langues, coutumes et jeux des pays d'origine des enfants	Dés à présent	Les objectifs sont d'ores et déjà définis avec l'équipe projet : des propositions sont en cours		0,0%		
	9	Développer des projets d'action entre les Accueils de loisirs de différents quartiers autour de thématiques	Dés à présent			100,0%		
3.5 Sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement	14	poursuivre les actions de sensibilisation sur les temps scolaires et périscolaires	Dés à présent	Agent en maladie – le suivi de cette action sera repris dés le mois de septembre		0,0%		
	15	Mettre en place des actions simples et visibles de prévention de l'environnement	Dés à présent			0,0%		

Tableau de bord (PEV : 4ème enjeu)

Suivi des actions du PEV

4ème enjeu : Démocratiser l'accès à la culture et aux sports : 13 actions

Plan de déroulement du PEV			Suivi de la réalisation			Évaluation		
Objectifs	N° de la fiche action	Actions à mettre en place	Dés à présent-rentrée 2016-rentrée 2017	Activités ou actions réalisées	Cadre logique initial	Etat d'avancement	Indicateurs	Piste d'évolution
4.1 Favoriser l'accès à la culture et aux sports	1	Mettre en place des parcours culturels et sportifs de la maternelle au CM2	Dés à présent			0,0%		
	2	Organiser un temps d'activité de 2 heures le vendredi				100,0%		
	3	Mettre en place un « carnet de voyage » à dominance culturelle et / ou sportive	Dés à présent			0,0%		
	4	Visiter des domaines patrimoniaux de la ville	Dés à présent			0,0%		
	5	Aider les enfants à être des relais de l'accès au sport et à la culture au sein de leur famille	Dés à présent			0,0%		
4.2 Favoriser la libre découverte des activités	6	Renforcer les équipements scolaires en livres	Rentrée 2017			0,0%		
	7	Accéder à toutes les BCD : Idem action du 1er enjeu (1.3 fiche action n°11)				100,0%		
	8	Diversifier les activités	Dés à présent			0,0%		
4.3 Faciliter l'accès à la culture	9	Continuer à proposer des spectacles et des artistes dans l'école	Dés à présent			0,0%		
	10	S'assurer que le guide culturel de la Ville ait une page dédiée à la culture pour les enfants	Dés à présent			0,0%		
	11	Faciliter les activités culturelles en renforçant l'information des offres municipales ou associatives	Dés à présent			0,0%		
	12	Faciliter l'accès à l'offre culturelle pour le périscolaire	Dés à présent			0,0%		
	13	Faciliter l'inscription aux médiathèques de la ville pour chaque enfants inscrit à l'école	Mise en place du Pass Culturel			100,0%		

Tableau de bord (PEV : 5ème enjeu)

Suivi des actions du PEV

enjeu : Rassembler la communauté éducative autour des besoins des enfants : 17 ac

Plan de déroulement du PEV			Suivi de la réalisation		Évaluation		
Objectifs	N° de la fiche action	Actions à mettre en place	Dés à présent- rentrée 2016- rentrée 2017	Activités ou actions réalisées	État d'avancement	Indicateurs	Piste d'évolution
5.1 Renforcer les liens entre professionnels	2	Articuler le projet d'école, le projet pédagogique et le PEV	Dés à présent	Formation proposée aux RAL à la rentrée 2016	100,0%		
	3	Travailler les règles de vie dans l'école de façon concertée entre les intervenants Éducation Nationale et ceux de la ville	Dés à présent	Chef de projet en maladie – le projet est reporté pour sept 2016	0,0%		
	4	Organiser des temps d'échanges par groupe scolaire entre les différents intervenants dans l'école (Ville et EN) 4 fois dans l'année scolaire	Rentrée 2016	Chef de projet en maladie – le projet est reporté pour sept 2016	0,0%		
	6	Organiser des temps d'échanges entre professionnels par secteur en associant les équipes du territoire (DSU, Animation socioculturelle)	Dés à présent		100,0%		
	7	Continuer les efforts de stabilisation des équipes	Dés à présent	Idem action 13 du 1er enjeu	100,0%		
	8	Réaliser une Charte d'utilisation des locaux concertée entre l'EN et la Ville	Dés à présent	En cours	0,0%		
	13	Instaurer que les informations liées au périscolaire soient à l'ordre du jour de chaque conseil d'école	Dés à présent	Mis en place dés la rentrée 2016	100,0%		
	14	Développer l'information sur les activités périscolaires (papier et numérique)	Dés à présent	A définir avec le chef de projet	91,9%		